



Préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

TITRE DU PROJET

Qualité des eaux par des Actions de Limitation et d'Identification des polluants dans les Ports et l'Organisation de Ressources Transfrontalières Innovantes.

ACRONYME DU PROJET

QUALIPORTI

OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

Préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Augmenter la protection des eaux marines dans les ports.

LIEU DE RÉALISATION DU PROJET

Commune d'Ajaccio

DURÉE DU PROJET

36 mois

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DE L'OPÉRATION

QUALIPORTI – initié par la Commune d'Ajaccio - est un projet simple qui relève de l'axe prioritaire 2- protection et valorisation des ressources naturelles et culturelles et gestion des risques visant au développement de plans d'actions et à la mise en œuvre d'actions pilotes, destinées au traitement des déchets et des eaux usées dans les ports.

Il regroupe six partenaires dont :

- La Commune d'Ajaccio (Chef de file)
- La Province de Livourne
- La Commune de Portoferraio
- La Commune d'Olbia
- La Commune de Savona
- La Région autonome de Sardaigne



Préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

Les ports de plaisance de l'aire de coopération transfrontalière sont directement impactés par les pollutions d'eaux usées déversées dans leurs bassins, d'autant plus, dès lors que ceux-ci sont implantés en milieux urbains.

Le partenariat QUALIPORTI – constitué d'institutions compétentes dans la gestion de ports de plaisances - s'engage, à travers la mise en œuvre de ce projet, à étudier et analyser les eaux des ports ciblés, notamment afin de définir précisément le type de polluants présents, leurs teneurs ainsi que leurs provenances.

La réalisation de cette première phase permettra de procéder à des échanges et transferts de bonnes pratiques entre partenaires, s'inscrivant dans la gouvernance des ports de plaisances.

Sur la base de ces états des lieux, le partenariat prévoit de :

- définir les orientations stratégiques pour la mise en place d'une forme concertée de gouvernance locale spécifique à chaque port, dans le cadre d'une démarche participative réalisée localement (implication des différents acteurs identifiés dans la phase d'étude comme ayant un impact sur la qualité des eaux) ;
- réaliser un plan d'actions conjoint pour la réduction et l'élimination des déversements d'eaux usées.

Chaque port de plaisance partenaire met également en œuvre des actions pilotes, en cohérence avec le plan d'action conjoint, en s'appuyant sur des systèmes numériques « intelligents » pour garantir la gestion et l'information sur la qualité des eaux.

Dans un objectif de transférabilité des résultats du projet un système d'évaluation de la qualité des eaux des ports sera également mis en place, afin d'identifier les actions pilotes les plus efficaces et qu'elles puissent éventuellement être reproduites.



Préserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

Dans le même objectif, les actions pilotes ainsi que l'impact de celles-ci sur la qualité des eaux, seront détaillés dans un document qui pourra être diffusé à l'ensemble des ports de l'espace transfrontalier.

COÛT TOTAL DU PROJET

1 703 408,06 euros

**COÛT TOTAL ÉLIGIBLE DE
L'OPÉRATION PORTÉE
PAR LA VILLE**

676 108,84 euros

**PLAN DE FINANCEMENT DE
L'OPÉRATION PORTÉE
PAR LA VILLE D'AJACCIO**

FEDER : 85,00 %
Commune d'Ajaccio : 15 %

**CONTACT POUR PLUS
D'INFORMATION**

Direction des Affaires Européennes et Internationales
de la Ville d'Ajaccio - contact.daei@ville-ajaccio.fr
